

SAMEDI 24 AVRIL 2021

WWW.ARCINFO.CH

NO 93/CHF 3.20/€ 3.20 / J.A. - 2000 NEUCHÂTEL

LA MÉTÉO DU JOUR EN PLAINE  
~19° ~ 5°  À 1000M  
~16° ~ 0° 

**PESEUX UNE DISPUTE CONJUGALE  
À L'ORIGINE DU MEURTRE,  
SELON LE PROCUREUR P7**

**ACCORD-CADRE BRUXELLES  
ET BERNE PROLONGENT  
ENCORE LE FEUILLETON P17**

## MESURES SANITAIRES

# LES FANFARES VEULENT UN PEU PLUS D'AIR



ARCHIVES SIGFREDO HARO

Pour répéter à quinze, les orchestres non professionnels doivent disposer de l'équivalent d'une salle de sport. Une situation «absurde» dénoncée dans une pétition. Du côté des petits chœurs, l'heure est plutôt au soulagement. **P2**



ARCHIVES DAVID MARCHON

## CONSEIL D'ÉTAT

# «ILS AURAIENT DÛ LAISSER LA LIBERTÉ DE VOTE»

Raphaël Grandjean, fondateur des vert'libéraux neuchâtelois, sort de son silence politique pour regretter que son parti soutienne la candidature du Vert Roby Tschopp pour l'élection du 9 mai. L'entrepreneur plaide pour une véritable représentativité des genres avec deux femmes au gouvernement. Entretien. **P5**

## FOOTBALL XAMAX PLONGE DANS LE DOUTE APRÈS UNE NOUVELLE DÉFAITE

Lourdement battus (3-0) sur la pelouse de Schaffhouse, les «rouge et noir» ne comptent plus qu'un point d'avance sur Chiasso, lanterne rouge du championnat. **P21**



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

## LA CHAUX-DE-FONDS UN SPARADRAP GÉANT EN ENTRÉE DE VILLE

Un élu chaux-de-fonnier a masqué la partie endommagée de la sculpture du Bas-du-Reymond avec une bâche bien à lui. L'occasion d'envoyer un message aux autorités. **P9**



CHRISTIAN GALLEY

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

# MAJORITÉ FÉMININE: ÇA CHANGE QUOI?

Avec une majorité de 58 femmes sur 100 élu-e-s, le Grand Conseil neuchâtelois vivra-t-il une révolution? La socialiste Martine Docourt et la PLR Sarah Curty s'expriment. Au Nevada, une majorité de femmes siègent au parlement. Les conséquences ont été rapidement visibles. **P3**



LUCAS VUITEL

# Fanfares fâchées et chœurs mitigés

Les nouvelles directives sanitaires du Conseil fédéral rendent pratiquement impossible la tenue de répétitions pour les fanfares.

PAR NICOLAS.HEINIGER@ARCINFO.CH



Pour L'Espérance de Cressier, qui pose ici conformément aux directives du Conseil fédéral, celles-ci ne sont pas réalistes. DAVID MARCHON

«**Q**uand j'ai lu la dernière ordonnance Covid du Conseil fédéral, j'ai d'abord cru à une faute de frappe. Puis j'ai piqué une rage.» Président central de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN), Sébastien Chételat ne décolère pas. Alors qu'elles promettaient davantage d'ouverture, les décisions prises le 14 avril par le gouvernement suisse péjorent encore la situation

des fanfares, jusqu'à rendre toute répétition pratiquement impossible. Ces derniers mois, les répétitions pour les orchestres non professionnels étaient limitées à cinq musiciens. Depuis le 19 avril, ils sont autorisés à se réunir à 15. Le hic: alors que la surface minimum requise par personne pour les instruments à vent était auparavant de 15 m<sup>2</sup>, elle a passé à 25 m<sup>2</sup>. Si bien que pour répéter à quinze, une société devrait disposer d'un local de 375 m<sup>2</sup>,

soit pratiquement une salle de gymnastique.

## Pétition lancée

«Avant, ce n'était pas idéal, mais on se débrouillait. Maintenant, on ne peut plus répéter du tout», résume Sébastien Chételat. Jugeant la situation absurde, il a lancé, avec ses collègues des autres cantons, une pétition pour demander au Conseil fédéral de «revenir à des mesures réalistes». Mercredi, celle-ci avait déjà récolté près de 15 000 signatures.

En attendant, que faire? Répéter à l'extérieur? «En forêt, il n'y a pas suffisamment de lumière le soir. Et si on répète en ville, quand on doit rejouer le même passage sept ou huit fois, les gens vont appeler la police!», ironise Sébastien Chételat.

## Plexis entre les musiciens

Une autre piste consiste à installer des séparations en verre ou en plastique entre les musiciens. C'est ce qu'envisage, sans grand enthousiasme, Magalie Nussbaumer, présidente

## Les souffleurs, des superpropagateurs?

S'il est possible de porter un masque pour chanter, ce n'est pas le cas lorsque l'on joue d'un instrument à vent. Alors, les souffleurs sont-ils des superpropagateurs? Pas si simple... Dans une interview datant de décembre dernier, Emmanuel Bartaire, médecin ORL français, musicien et spécialiste de la question, indiquait: «Les études sont contradictoires à ce sujet».

En mai 2020, l'Orchestre philharmonique de Vienne avait mandaté une étude pour laquelle ses musiciens avaient servi de cobaye. Résultat: ce sont les gouttelettes de salive des flûtistes qui sont projetées le plus loin, mais pas à plus de 80 centimètres. En règle générale, «plus un instrument est long et gros, moins les molécules d'air sortent à grande vitesse du pavillon», explique Emmanuel Bartaire. Le spécialiste note encore que davantage de clusters ont été constatés dans les chœurs, amateurs ou professionnels, que dans les orchestres. «Mais on n'est jamais sûr de ce qui s'est passé dans les coulisses.»

de la fanfare L'Espérance de Cressier. «Notre local de répétition, dans le collège du village, fait 70 m<sup>2</sup>», précise-t-elle. «On sent un manque de motivation parmi nos membres», reconnaît-elle. «On espère pouvoir redonner la petite étincelle, mais c'est difficile, car on n'a pas grand-chose à leur proposer». En effet, les concerts sont toujours interdits pour les musiciens non-professionnels.

## Les petits chœurs se réjouissent...

Du côté des chœurs, la situation est un peu différente. Alors que ces derniers mois, toute répétition leur était complètement interdite, les chanteuses et chanteurs pourront désormais se retrouver, à condition de porter un masque, de respecter une distance de 1,5 m entre eux et de disposer de 10 m<sup>2</sup> par personne. «Pour un chœur comme le mien, qui compte une trentaine de personnes, c'est un soulagement», note Alexandre Traube, directeur de l'ensemble In illo tempore. «Un lieu de 150 m<sup>2</sup>, ça se trouve». Il indique que les répétitions reprendront mardi, par demi-groupes.

## ...mais pas les grands

Un soulagement qui n'est pas

de mise chez les plus grandes formations vocales, comme le chœur de Colombier, qui compte 100 choristes. «Il ne nous est pas possible de reprendre les répétitions pour l'instant, la situation ne le permet pas», regrette son directeur Yves Senn. «Même pour moi qui suis un optimiste né, la déprime guette. Ces répétitions nous manquent énormément, tant musicalement que socialement», soupire le chef. Il espère pouvoir recommencer le travail en septembre, après les vacances d'été. «On aimerait voir vers quoi on va.»

## «On se mobilisera!»

Cette inactivité pèse également sur les finances de ces sociétés locales. «Deux fanfares m'ont annoncé cette semaine qu'elles avaient licencié leur directeur, qui est leur seul salarié», soupire Sébastien Chételat. «Certaines touchent des RHT pour ce poste, mais d'autres pas.»

Le président central de l'ACMN espère que le Conseil fédéral modifiera rapidement ses directives. «Sinon, on se mobilisera, on descendra dans la rue et on se tiendra à 1,5 m, mais sans jouer!»

# Améliorer la prévention dans les écoles

L'Etat de Neuchâtel axe sa campagne sur l'utilisation des médias sociaux, le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire.

«La prévention est une nécessité», a déclaré, hier, la conseillère d'Etat neuchâteloise Monika Maire-Hefti, lors d'une conférence de presse. «Elle est aussi l'occasion d'établir un contact avec les élèves et leurs parents, ces derniers étant parfois peu au courant de l'offre.» La ministre de l'éducation a présenté le nouveau groupe de travail créé par le Canton. Son but: coordonner et améliorer les actions de prévention dans les écoles. Aujourd'hui, de nombreuses

thématiques sont abordées dans les collèges neuchâtelois, comme les discriminations, les dangers des médias sociaux, le suicide, la santé sexuelle ou encore les addictions. Jusqu'à présent, ces programmes de sensibilisation étaient dispensés par différents acteurs (l'Etat, la police, des associations) de manière individuelle. Désormais, ces ateliers seront coordonnés afin de permettre une unité entre les différents cercles scolaires.

Outre la coordination et la collaboration, le groupe de travail vise à soutenir les établissements scolaires dans les choix des actions à mener. Il est composé de services de l'Etat, de la police neuchâteloise et de partenaires comme Action Innocence ou Stop suicide.

## De la 4e à la 11e année

Trois axes de prévention sont privilégiés: l'utilisation des médias sociaux, le harcèlement et le risque dépressif et



La lutte contre le harcèlement fait partie des priorités du programme de prévention cantonal (image d'illustration). SP

suicidaire. Le programme de sensibilisation s'étend de la 4e à la 11e année.

«Avant, Stop Suicide intervenait à la demande des écoles qui le souhaitaient. Désormais, ses ateliers seront proposés de manière systématique, dans tous les cercles scolaires», se réjouit Joanne Schweizer Rodrigues,

collaboratrice scientifique au Service de la santé publique. Daniel Favre, responsable de la prévention de la criminalité à la police neuchâteloise, souligne que cette meilleure coordination permettra de bénéficier de financements de la Confédération. «Ces actions de prévention sont un filet de sécurité», assure

Nicole Treyvaud, responsable du Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (Cappes), qui pilote le groupe de travail. «Avec la crise sanitaire, nous savons que notre programme de lutte contre la dépression et le risque suicidaire sera essentiel.» VGI